

**Zeitschrift:** Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera  
**Herausgeber:** Schweizerische Numismatische Gesellschaft  
**Band:** 7-9 (1957-1960)  
**Heft:** 29

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# SCHWEIZER MÜNZBLÄTTER

## *Gazette numismatique suisse*

Herausgegeben von der Schweizerischen Numismatischen Gesellschaft

*Publiée par la Société suisse de numismatique*

*Redaktions-Comité:* Dr. Colin Martin/Lausanne, Dr. F. Burckhardt/Zürich, Prof. Dr. D. Schwarz/Zürich,  
Dr. H. A. Cahn/Basel

*Redaktor der Schweizer Münzblätter:* Dr. Herbert A. Cahn, Rüttimeyerstraße 12, Basel

*Administration:* Friedrich Reinhardt AG., Basel 12

---

Erscheint vierteljährlich · Abonnementspreis:	Revue trimestrielle · Prix d'abonnement:
Fr. 10.– pro Jahr (gratis für Mitglieder der Schweiz.	par an (envoi gratuit aux membres de la Société
Numismatischen Gesellschaft) · Insertionspreis:	suisse de numismatique) · Prix d'annonces: Un
Viertelseite Fr. 30.– pro Nummer, Fr. 90.– im Jahr.	quart de page Fr. 30.– par numéro, Fr. 90.– par an

---

### Inhalt – *Table des matières*

*Georges Le Rider:* Sur la fabrication des coins monétaires dans l'antiquité grecque, p. 1 / Numismatische Miscellen, S. 6 / Der Büchertisch, S. 10 / Wiederholung einer Abb. aus Schweizer Münzblätter 28 (1957), S. 11 / Neues und Altes, S. 19 / Münzfunde, S. 22

---

## GEORGES LE RIDER

### SUR LA FABRICATION DES COINS MONÉTAIRES DANS L'ANTIQUITÉ GRECQUE.

Une opinion assez répandue veut que les anciens Grecs aient utilisé des poinçons pour confectionner leurs coins monétaires. Le poinçon était sculpté en relief dans un métal très dur, et pouvait imprimer en creux toute une série de coins. Mais il ne représentait nécessairement que la forme générale du type : les parties trop saillantes, en trop fin relief, se seraient brisées au premier choc<sup>1</sup>. Les coins ne recevaient donc en creux qu'une ébauche, et devaient être complétés un à un par le graveur. On explique ainsi que des coins issus du même poinçon, s'ils gardent une ressemblance d'ensemble, puissent varier considérablement dans les détails<sup>2</sup>.

Cette opinion, soutenue en particulier par O. Ravel et Ch. Seltman, a été vigoureusement combattue par L. Naville<sup>3</sup>. Il démontre d'abord que les exemples allégués par les partisans

<sup>1</sup> La frappe en creux d'un motif en relief dans un métal présentant une certaine résistance met en danger les détails trop finement sculptés. Ces détails sont beaucoup moins exposés sur le coin parce qu'ils y sont gravés en creux.

<sup>2</sup> Il est toujours difficile aux partisans du poinçonnage de préciser ce qui était représenté sur le poinçon : cf. *Congrès Int. de Num., Paris 1953, II, Actes*, p. 558–559.

<sup>3</sup> *Les Monnaies d'or de la Cyrénaïque (Genève 1951), Annexe III : Le prétendu poinçonnage des coins*, p. 113–119. On trouvera dans ce chapitre la bibliographie relative à la question.